

incidents qui se sont produits depuis la signature des préliminaires, déjà si regrettables, de Soledad, et qui affectent comme un parti pris de ne tenir aucun compte de la dignité des puissances alliées, on ne croit plus aujourd'hui à la possibilité d'une solution pacifique.

Le général Almonte, débarqué il y a trois semaines à la Vera-Cruz, s'est rendu à Cordova en même temps qu'un bataillon de l'armée française dirigé sur ce point. L'arrivée du général a surexcité les passions du parti exalte, et le meurtre du général Robles, exécuté le 23 avril, est venu répondre comme un défi sanglant à la demande d'une amnistie politique que les plénipotentiaires ont toujours posée comme condition première de toute négociation destinée à aboutir à un résultat sérieux.

Le général Robles était un des hommes les plus considérés du Mexique pour la loyauté de son caractère et l'élevation de son esprit, et sa mort a soulevé l'indignation des gens modérés de toutes les nuances. Saisi par un détachement de l'armée du général Zaragoza, il a été immédiatement condamné à mort et fusillé dans les trente-six heures. Son seul crime était d'avoir voulu se mettre en rapport avec les plénipotentiaires des puissances alliées pour les entretenir des intérêts de son pays.

Comme pour donner à cet acte sauvage son véritable caractère, le 26 mars, le général Zaragoza notifiait à l'amiral Jurien l'ordre qu'il avait reçu de son gouvernement d'arrêter le général Almonte et les personnes qui l'accompagnaient, et conformément à cet ordre, il faisait sommer dans des termes blessants et premtatoires le commandant du premier bataillon de chasseurs à pied, stationné à Cordova, de remettre ces personnages entre ses mains; c'eût été les livrer à la mort. Une telle demande fut repoussée comme elle devait l'être.

Le commandant déclara que tous ceux qui se trouvaient dans son camp étaient par cela même sous la sauvegarde du drapeau français et qu'il saurait au besoin les faire respecter. Cette réponse fut hautement approuvée par l'amiral Jurien qui aurait en même temps annoncé, dit-on, au gouvernement mexicain que dès le premier avril les troupes se mettraient en mouvement pour se retirer au-delà de la position fortifiée de Chiquihuite. Arrivées là, elles reprendront leur liberté d'action et on espère si toutefois rien ne vient modifier la situation présente, qu'elles ne tarderont pas à en profiter pour se porter définitivement en avant.

D'après des nouvelles de la Vera-Cruz du 3 avril, le général Prim, qui commande le corps espagnol, avait, comme le commandant des troupes françaises, dénoncé au président Juarez la reprise des hostilités et quitté Orizaba pour se porter en arrière, conformément aux stipulations de la convention de Soledad. Le général Prim partirait pour Mexico en même temps que le général de Lorencez, mais il suivrait, dit-on, un autre chemin. Les deux armées se réuniront à Puebla, point de jonction des deux routes, et elles entreront ensemble dans la capitale du Mexique.

Par ordre du général Juarez, tous les passages et toutes les gorges placées sur

la route de Mexico viennent d'être reoccupées par les troupes mexicaines.

La plupart des industriels étrangers demandent à quitter le pays, et, par suite, le commerce est dans une stagnation complète.

Les transports à vapeur l'Amazone et Finistère, qui ont amené des renforts, devaient repartir le 10 avril pour la France.

On écrit de Brest que la frégate Iphigénie, armée en transport, venait de prendre la mer et de faire route pour la Vera-Cruz, où elle porte du matériel et des troupes pour le corps expéditionnaire français au Mexique. D'autres navires de guerre doivent partir sous les mois, afin de ravitailler l'escadre et de porter des détachements destinés à combler les vides et à maintenir au complet l'effectif du corps expéditionnaire.

Nous trouvons dans le *Moniteur industriel* une partie du discours que vient de prononcer M. Gladstone, à Manchester. Voici comment s'exprime le célèbre chancelier de l'Echiquier au sujet des bienfaits présents et futurs que retire déjà et que doit retirer encore l'Angleterre du traité de commerce :

Il est un autre fait dont je veux vous entretenir, car, quoique j'y aie pris part, le mérite ne m'en appartient pas; j'entends parler du traité de commerce avec la France. C'est avec délices que dans le Parlement et hors du Parlement j'ai saisi toute occasion d'exprimer mon sentiment des obligations immenses que notre pays a envers M. Cobden (Applaudissements bruyants et prolongés), pour ses labours éclairés, pénibles et infatigables dans l'exploit (achievement) de ce grand acte. C'est un grand acte, messieurs; il a été critiqué, on y a fait des objections et de l'opposition. Vous ne me croiriez pas si je disais qu'il s'est trouvé un membre du Parlement, je ne le nomme pas, assez hardi pour dire pendant la discussion relative au traité français, qu'il le regardait comme si dangereux qu'il préférât à sa conclusion une guerre avec la France (Cris de honte). C'était là, messieurs, une erreur d'opinion. Le traité a été conclu. Il a donné aux affaires un grand et opportun stimulant. Il a moins fait pour vous que dans quelques autres districts; mais ici même, sous les circonstances difficiles du temps, son influence a été ressentie; commercialement, il a pleinement justifié tout ce que nous en attendions. Nous éprouvons des sentiments d'admiration et de gratitude pour les vues éclairées qui ont décidé l'Empereur et le Gouvernement de France à conclure cette convention aussi bien que pour le rôle distingué et éminent qui a joué notre ami et concitoyen M. Cobden.

Mais, messieurs, quelque grand que soit le développement de notre commerce avec la France, par suite de ce traité, son bien ne se borne point là. Comme le déclare si justement votre adresse, ce relâchement dans le système protecteur de la France a prouvé que notre exemple a commencé à influencer les nations du continent. Déjà nous commençons à apercevoir ailleurs, en Italie (Applaudissements), de grandes révolutions dans le tarif accompagnant l'esprit de la liberté rationnelle et la création d'institutions dans ce pays qui, selon toutes les vraisemblances, seront plus analogues aux institutions britanniques que celles de tout autre nation (Applaudissements). En Belgique, en Allemagne, les indications de ce mouvement se manifestent d'elles-mêmes.

L'exemple de l'Angleterre, dans les voies du libre-échange, aussi longtemps qu'elle y restait seule, n'agissait pas avec efficacité sur le reste du monde, parce que parmi les nations étrangères cette phrase était en vogue : « L'Angleterre s'est rendue grande par la protection et elle voudrait abattre maintenant l'échelle par laquelle elle est montée la première. » Mais l'exemple de la France est un argument bien plus puissant. La France était connue comme un pays d'un esprit complètement protecteur, et je suis convaincu que la force silencieuse de son exemple, plus encore que son influence, produira l'effet le plus avantageux pour le relâchement graduel des restrictions internationales et pour la promotion du trafic et du commerce dans le monde.

Pourtant, ce la gé point de vue n'est pas lui-même la limite de bienfaits auxquels nous avons aspiré et que nous croyons devoir être obtenus par le traité français. C'est l'accroissement silencieux des influences civilisatrices et pacifiques que je crois avoir le droit de considérer comme la couronne et la fleur de tous les avantages qu'il est destiné à nous con-

frer (Applaudissements). Il ne faut pas s'arrêter à l'impression du moment sur les particularités du traité ou sur les aspects politiques qu'il peut présenter dans les idées de quelques personnes. Selon mon opinion, ces aspects politiques sont très-importants et ont formé, dès le début, une portion matérielle de nos motifs pour mener à fin cette entreprise, parce qu'il n'y a rien qu'on puisse comparer à l'harmonie politique de l'Angleterre et de la France pour donner au monde la sécurité de l'ordre et de la paix.

Pourtant ce n'est point même en cela que, dans mon opinion, consiste le dernier et le plus grand avantage du traité. Il est dans les influences silencieuses, inaperçues, mais innombrables par lesquelles il agit sans cesse entre les Anglais et les Français.

J'ai mentionné dans la Chambre des communes une circonstance, à mon avis, encore plus intéressante que l'accroissement du commerce, c'est l'accroissement des lettres entre les deux pays (Écoutez! écoutez!). Je ne suis pas sûr de me rappeler les chiffres, mais je me souviens que tandis qu'avant le traité, les lettres entre notre pays et la France augmentaient que sur le pied d'environ 4% par an, elles ont, sous son effet immédiat, augmenté de 20% (Écoutez! écoutez!). Or que signifient ces lettres? chacune signifie la poursuite de transactions qui, par elles-mêmes, ont une tendance calme, douce, imperceptible, mais inévitable pour engendrer des sentiments affectueux et fraternels.

Nos lecteurs remarqueront certainement, comme nous, la joie sereine, la sécurité calme et triomphante qui régnent dans ces déclarations, et qui, si nous osons le dire, forment un contraste frappant avec l'espèce d'irritation et le sentiment d'inquiétude qui se trahissent dans le discours prononcé à Poissy par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les éclats d'enthousiasme que cette question du traité ne manque jamais d'exciter dans toutes les réunions anglaises, à côté du malaise que ce sujet excite en France.

Ajoutons que le discours de Poissy n'a pas causé en Angleterre une moindre satisfaction, et nous en avons la preuve dans les commentaires suivants que nous fournit le dernier numéro de l'*Economist* :

Le discours de M. Bouverie, ministre du commerce, à l'exhibition agricole de Poissy, a produit une très grande sensation. Il est considéré comme étant, dans un cadre étroit, une des plus magistrales expositions des principes du libre-échange qui aient jamais été faites, et la déclaration formelle qu'il contient que le Gouvernement, en dépit des clameurs des protectionnistes, maintiendra fermement une politique commerciale libérale, est regardé comme hautement satisfaisante. Jamais, il est vrai, aucun ministre de France, jusqu'ici, n'avait proclamé en termes aussi énergiques son opposition au système protecteur. Le discours est si admirable que plusieurs personnes soupçonnent que M. Bouverie a été aidé, dans sa composition, par une main de maître.

Rappelons en finissant l'un des derniers faits sur lequel insiste le chancelier de l'Echiquier. Les lettres échangées entre la France et l'Angleterre d'une progression annuelle de 4 0/0 avant le traité, ont monté à une progression de 20 0/0 après le traité. Certainement, cet accroissement ne provient point d'un redoublement d'échanges entre les relations purement privées des deux pays. Il ne provient pas davantage d'un développement de demandes commerciales de l'Angleterre à la France puisque nos exportations dans leur ensemble n'ont à peu près rien gagné. Il ne peut donc provenir que d'une augmentation des demandes de la France à l'Angleterre et cette circonstance vient encore à l'appui de cette déclaration générale de M. Gladstone : « Commercialement parlant, le traité a complètement répondu à tout ce que nous en attendions. » P. B.—S. DARNIS.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	2	3	hausse	baisse.
4 1/2 au compt.	97.70	97.75	5	»
3% au compt.	70.75	70.85	10	»
Banque	3145	3150	5	»
Oblig. du trés.	69.80	69.90	10	»

## INDUSTRIE ET COMMERCE

### BULLETIN COMMERCIAL.

**TOURCOING.** — La vente des lainages est toujours fort calme. Tant que le stock sera aussi considérable, la fabrication des lainages restera nulle.

Les rares affaires qui se traitent ne présentent aucun bénéfice et sont loin d'encourager les fabricants.

On fait peu de molletons, la production consiste dans les genres unis.

Les fantaisies d'hiver, à bas prix, que Roubaix produit depuis quelques années, ont naturellement arrêté l'essor de la fabrication des molletons.

On aura la preuve du peu d'activité qui règne sur notre place, par le tableau officiel des chaînes remises aux tisserands pendant les quatre premiers mois des années 1861 et 1862 et qui donne le résultat suivant :

	1861	1862
En janvier	2,800	2,200
février id.	3,300	2,600
mars id.	3,700	4,400
avril id.	4,400	2,300
	13,900	8,500

Il y a donc une diminution de 5,400, la moitié environ.

Nous soumettons ces chiffres aux méditations de nos optimistes.

Le peignage et la filature sont toujours dans la situation la plus précaire et subissent les conséquences du peu de production de la fabrique.

La filature ne souffre pas seulement de la restriction survenue dans le tissage, mais elle a encore à lutter contre la concurrence des files anglais.

On parle du renvoi d'un assez grand nombre d'ouvriers occupés jusqu'ici dans trois établissements importants.

La situation, comme on le voit, est bien loin de s'améliorer.

J. REBOUX.

### CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Le tribunal de commerce de la Seine, dans son audience du 8 avril, a jugé une question qui intéresse les banquiers et le commerce en général.

Il a décidé que celui qui accepte un mandat portant la mention : retour sans frais, accepte par là même l'obligation de ne pas le faire protester à échéance et dans le cas où il n'aurait pas imposé la même interdiction à ses propres cessionnaires, il demeure chargé des frais du protêt dressé par ces derniers.

Une mesure fort sage, dont le besoin doit certainement se faire sentir dans bien d'autres villes que Paris, a été récemment prise par le préfet de police. Elle consiste dans l'obligation imposée aux boulangers de peser, à requisition, préalablement à la vente, les pains qui, bien que non soumis à la taxe, n'en ont pas moins leur poids consacré par l'usage en raison de leur forme. La gravité de l'abus que la police veut détruire, ressort d'ailleurs suffisamment de la lettre même du préfet au syndicat, et dans laquelle il est dit notamment :

- « Je reçois fréquemment des plaintes « au sujet de la vente des pains de 1 et 2 kilogrammes, qui sont livrés avec un déficit de poids variant suivant la forme « ou l'espèce, mais généralement exorbitant. »
- « Les boulangers vendent ainsi le kilogramme à un prix arbitraire dont l'acheteur ne peut se rendre compte. »
- « La jurisprudence autorise à pourchasser en police correctionnelle les boulangers qui omettent le pesage préalable, dans le but évident de dissimuler à l'acheteur le déficit existant sur le poids. »

On lit dans l'*Echo de l'Est* :

« S'il faut en croire certains bruits, le gouvernement serait à la veille de prendre une mesure d'une haute importance pour le commerce et l'industrie; il s'agirait du recouvrement des effets, que l'on confierait à l'administration des postes, dont l'organisation permettrait de la charger de ce nouveau service, qui se ferait en même temps que la distribution des lettres et serait profitable au public et à l'administration. »

Cette mesure est d'autant plus indispensable, que les huissiers ont été récemment invités par le ministre de la justice à refuser de se charger de ces recouvrements. »

C'est lundi prochain, 5 mai, que s'ouvrent les assises du deuxième trimestre. Cette session, qui comprend 21 affaires, durera jusqu'au 14 inclusivement.

C'est le 11 juin que le conseil de révision se réunira à la préfecture de Lille pour statuer sur les exonérations. Ceux qui voudront profiter de cette faculté devront pour cette époque avoir rempli toutes les formalités préalables.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

« Nous sommes heureux d'annoncer à notre public, qui s'est montré si sympathique pour les petites violonistes, que l'indisposition qui les a forcées de tenir la chambre pendant quelques jours a tout à fait disparu. Grâce aux bons soins, et on peut même dire aux soins dévoués et paternels de M. Daubresse, Juliette et Julia Delapierre reprennent leurs fraîches couleurs d'enfants. »

On les appelle à Stockholm par dépêche télégraphique, mais on ne leur permettra pas de traverser la Belgique et l'Allemagne sans s'y faire entendre, et depuis un mois que leur départ de Lille est annoncé, c'est à qui, chez nos voisins, les aura en premier lieu. Courtrai s'est empressé de les réclamer et le collège ecclésiastique a mis à leur disposition le grand et magnifique salon de l'hôtel-de-ville.

Nous annoncerons prochainement les jours où doivent avoir lieu les concerts promis à Arras, Valenciennes et de Calais, que la rougeole est venue fort malencontreusement retarder. »

Dans une commune de nos environs, l'électricité a produit avant-hier un phénomène assez singulier pendant l'orage. La foudre est tombée près d'une jeune fille de quinze ans qui travaillait dans les champs. Les cheveux de cette jeune personne, qui a éprouvé une violente commotion, sont devenus blancs et s'enlèvent avec beaucoup de facilité. (*Propagateur*).

### INCENDIE DE CYSOING.

Le désastre qui vient de frapper cette ville est d'autant plus grand, que les ressources sont plus limitées. Cysaing, malgré sa population de 2,900 âmes, compte un très petit nombre de personnes qui puissent venir longtemps en aide aux malheureux incendiés. Disons-le pourtant à l'honneur des habitants : tous rivalisent de zèle et de dévouement pour assurer le nécessaire, aux deux cents infortunés qui se trouvent sans asile, sans pain et sans vêtements.

La noble conduite des habitants de Cysaing a déjà été appréciée, et l'appel de M. le maire sera entendu.

De nouveaux dons parviennent d'heure en heure à M. le curé et à M. le maire; argent, vêtements, pain, tout est reçu avec la plus vive reconnaissance.

Malgré qu'il y a à secourir les nombreuses misères sur d'autres points, espérons que les personnes bienfaitrices voudront donner un témoignage de leur sympathie aux malheureux incendiés.

Le conseil municipal de Cysaing a voté,

## SCÈNE DE MER DE LA CÔTE D'AFRIQUE.

Une petite flotte de négriers portugais, espagnols ou français, encombrant le bas du vaste fleuve de Boni, attendant l'occasion favorable d'échapper, chargée d'esclaves, à la croisière anglaise qui la bloque depuis deux ou trois mois dans les parages où elle avait acheté sa traite.

La corvette le *Soho*, commandée par un officier aussi intrépide qu'entreprenant, était venue, pendant une nuit d'orage, mouiller dans les bancs de Boni, pour essayer d'amarrer au jour les négriers qu'elle croyait pouvoir approcher à la faveur de l'obscurité et du temps épouvantable qu'elle avait choisi comme le plus propre à cacher sa périlleuse manœuvre et son projet hardi.

Il faudrait avoir vu éclater un orage sur les côtes d'Afrique pour se faire une idée de la scène imposante qui se passait à bord de la corvette pendant cette triste nuit... Jamais le tonnerre n'avait retenti avec plus de fracas dans les mornes ondes de ces sombres rivages. Jamais encore les éclairs n'avaient embrasé avec au tant d'ardeur le ciel convulsé que qui vomissait sur les flots soulevés par une houle sourde des torrents de pluie, de soufre et de chaude fumée... Le vent mat, qui si souvent hurle par tornades dans l'atmosphère étouffante de ces arides contrées, s'était éteint sur les ondes gonflées, comme pour abandonner un moment à la fureur des éléments ces tristes lieux qu'enveloppaient les ténèbres...

Le silence que l'on observait à bord de la corvette anglaise, dans l'intervalle des coups de foudre, n'était interrompu que

par les cris du capitaine qui, de temps à autre, s'élevaient pour faire entendre ces mots à son équipage attentif... « Bahard la barre!... Parez-vous à mouiller!... Mouille!... File du câble encore!... Monte servir les voiles!... »

Quand tous ces ordres furent exécutés, le second du *Soho* ordonna à ceux de ses hommes qui n'étaient pas de quart d'aller prendre quelques heures de repos... Puis il se rendit auprès de son capitaine, qui lui dit :

« Recommandez-leur de bien dormir, car demain ils auront besoin de toutes leurs forces... La journée, selon toute apparence, sera chaude et fatigante pour ces pauvres diables et pour nous... »

Le commandant et ses officiers passèrent le reste de la nuit à se promener sur le pont, sans causer ensemble comme ils en avaient l'habitude. La pluie tombait en nappe; le tonnerre continuait à gronder; mais aucun d'eux ne pensait ni à la pluie qui les inondait ni à la foudre qui se promenait en rugissant sur leurs têtes préoccupées!

Le soleil, à travers les nuages rougeâtres dont l'horizon était encore surchargé dans l'est, se leva enfin viv, étincelant, comme après les nuits délirantes d'orages et de convulsions atmosphériques, et à la faveur de ses premiers rayons, les gabiers, placés en vigie sur les barres de catacois, aperçurent au-dessus des bancs de sable près desquels ils étaient mouillés, le haut de la mâture d'un bâtiment... Les officiers, après avoir observé le navire voisin à la longue-vue, vinrent prévenir le commandant qu'on ne voyait personne à bord de ce trois-mâts, qui, selon tout probabilité, devait être un fort négrier...

La résolution du capitaine anglais fut

bientôt prise... Comme il nous serait impossible, dit-il, d'approcher ce marchand d'esclaves avec la corvette sans toucher sur les écueils qui nous séparent de lui, il faut que nous l'abordions au moyen de nos embarcations, entre les bancs mêmes au milieu desquels il croit peut-être avoir trouvé un refuge contre nos attaques. Qu'on arme sur-le-champ nos cinq péniches. Chaque officier commandera chacune d'elles et l'abordage nous fera justice de l'audace de ce misérable.

En quelques minutes les ordres du commandant furent exécutés, et les canots du *Soho* chargés de combattants se dirigèrent à force de rames vers le négrier tranquillement ancré à deux portées de canon tout au plus de la corvette ennemie qui venait de l'apercevoir.

Pendant le petit trajet que devaient effectuer les embarcations avant d'en venir à l'attaque qu'il avait ordonnée, le capitaine monta sur les barres du grand perroquet pour suivre les mouvements de son escadrille de péniches.

Un hurra épouvantable poussé par tous les Anglais qui montaient les embarcations lui indiqua bientôt que l'abordage allait avoir lieu; et le capitaine remarqua avec joie qu'aucun homme ne s'était présenté sur le pont du navire que s's gens étaient cependant à la veille d'assailir... Mais au moment même de l'abordage, la scène changea subitement d'aspect : des masses de matelots, sortis comme par magie des écoutilles du négrier, se dressèrent, repoussant, massacrèrent les premiers assaillants, et au bout d'un demi-quart d'heure de carnage, les Anglais, accablés par l'impétuosité de la résistance, furent réduits à s'éloigner du trois-mâts dans

leurs embarcations à moitié coulées par la mitraille que le négrier venait de faire pleuvoir sur elles.

Cet échec si inattendu, loin de décourager entièrement les officiers des péniches, ne tendit qu'à enflammer leur courage; et des que l'ordre se trouva un peu rétabli parmi leurs gens, ils revinrent au d'abordage à la charge.

Cette seconde attaque, plus terrible encore que la première, fut accueillie avec plus d'ardeur aussi par l'équipage du négrier. Le massacre dura une demi-heure et les péniches, privées de leurs chefs et de plus vaillants de leurs canotiers, se virent forcées de s'éloigner enfin du redoutable bâtiment contre lequel leurs efforts étaient venus échouer si malheureusement.

Quelle ne fut pas la douleur du commandant anglais lorsqu'en recevant à bord le ruisseau de la plus forte partie de son intrépide équipage, il vit les matelots du négrier victorieux rentrer dans la cale et abandonner le pont de leur navire, comme ils l'auraient fait après une manœuvre ordinaire dans la rade la plus sûre et dans la circonstance la plus paisible!

À la suite de cette expédition si désastreuse, la corvette anglaise, réduite à s'éloigner avec le peu de monde qui lui restait, ne songea plus qu'à quitter un lieu où l'arrivée possible de quelques bâtiments négriers aurait suffi pour la placer dans la position la plus pénible et la plus humiliante. Il fallut appareiller. Mais dans quelle situation et avec quelles ressources! Vingt ou trente de ses matelots, les seuls qui pussent encore agir, allèrent larguer ses voiles; les voiles desserrées, la voûte enfin sauve cette corvette grecque avec tant d'ordre et de soin, par un equi-

page de deux cents hommes si alertes et si vaillants!

Le commandant, livré à la tristesse de ses idées et au dépit d'avoir échoué dans une tentative dont le succès ne lui avait paru que trop certain, trouvait à peine en lui assez de force pour commander le manœuvre qui lui était devenu nécessaire... Au découragement qu'il éprouvait déjà vint se joindre bientôt un sentiment d'effroi... Le négrier, qui jusque-là avait paru vouloir rester à l'ancre, sembla se disposer à appareiller... Quelques-uns de ses matelots ont sauté sur les vergues; les huniers montent aux tenons de leurs mâts; un large pavillon, un pavillon couleur de sang s'est élevé sur sa poupe au bout de sa corne d'artimon... On n'en peut plus douter à bord de la corvette!... Le négrier va attaquer le *Soho*, dépourvu de monde, d'abordage par le cheuc qui vient d'éprouver!... Oh! pour le coup, c'en est trop! dit le capitaine anglais à ses gens. C'est notre mort qu'ils veulent! Mais si la corvette ne peut plus combattre, elle peut du moins sauter... Oui, répondirent les marins anglais à leur malheureux chef, nous sauterons plutôt, commandant, que d'amener le pavillon du roi sous la volée de ce pirate!

Et un officier blessé dans l'attaque du négrier se place la mèche allumée près de la soute aux poudres, prêt à mettre le feu au premier ordre du commandant, qui attend alors avec plus de tranquillité l'approche inévitable, l'approche du funeste trois mâts.

Il arrive le fier négrier le long de la corvette! Qu'elle entrevue que celle des deux navires! L'un, couvert de monde, manœuvrait en arc avec ordre, avec orgueil et en silence; l'autre, presque dé-